

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES

ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA

Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche

RÉDACTION TÉLÉPHONE 13.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 87: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS

SUISSE		ETRANGER	
Un an	fr. 10.80	Un an	fr. 26.—
Six mois . . .	5.40	Six mois . . .	13.—
Trois mois . .	2.70	Trois mois . .	6.50
Un mois	—90		

ANNONCES

La ligne ou son espace	10 cent.
Réclames en troisième page	25 »
Petites annonces	
Trois insertions	75 »

Une belle leçon de patriotisme

« — J'admire ces gens qui ont fait des promesses et qui, pour les tenir, veulent puiser dans la bourse d'autrui. C'est tout à fait très fort. »

C'est le « National Suisse » qui s'exprime ainsi parce que nous entendons puiser dans la poche des capitalistes pour construire des maisons locatives et édifier une Maison du Peuple en faveur de la classe ouvrière. Malheureusement, malgré son admiration, il ne peut nous suivre.

« C'est parce que je suis patriote que je m'opposerai à ce qu'on fasse de notre ville le champ d'expérience du collectivisme intégral », déclare-t-il.

Pour une fois, voilà qui est parler clairement. A notre tour d'admirer messieurs les chefs du radicalisme chaux-de-fonnier.

Nous leur disons, allons messieurs, un bon mouvement, montrez combien vous aimez le peuple, aidez-nous à lui procurer des logements à bon marché; et ils nous répondent:

— Des logements à bon marché! Vous êtes des gens admirables! Nous sommes patriotes, nous nous opposons aux entreprises collectivistes.

— Soit, mais favorisez au moins la construction d'une Maison du Peuple. Non pas une petite Maison du Peuple comme celle dessinée par W. Stauffer puisqu'elle vous déplaît, mais une grande, beaucoup plus grande, de quatre étages si vous voulez; quelque chose comme l'Hôtel des Postes. Serait-ce assez grand?

— Hein, une Maison de Peuple! Mais vous êtes donc sourds. Nous sommes patriotes; comprenez-vous, pa-tri-otes; par conséquent, pas de Maison du Peuple, pas de logements à bon marché!

Cette fois nous savons à quoi nous en tenir et nous remercions notre confrère pour ses explications. Il y a certaines choses qu'il fait si bon posséder par écrit. Il est vrai qu'avec deux sous de réflexion, nous aurions su à quoi nous en tenir sans poser de question. En effet, si nos patriotes radicaux avaient voulu des logements à bon marché et une Maison du Peuple pour notre population, pendant soixante-cinq ans qu'ils ont été au pouvoir, ils auraient eu le temps et le moyen de réaliser quelque chose dans cette direction. Les millions engloutis aux Abattoirs et aux Services industriels y eussent suffi. Puisqu'ils ne l'ont pas fait c'est que leur patriotisme le leur interdisait.

Mais ce qui excite, je crois, au plus haut degré l'admiration de notre confrère, c'est moins le but poursuivi que les moyens proposés, c'est que pour acheter des terrains et construire, nous ayons songé à frapper le capital. C'est en effet remarquable et afin d'accroître encore, si possible, son admiration, je veux lui faire saisir par un raisonnement à sa portée la simplicité du procédé.

Pour construire, cher confrère, il faut des capitaux.

Des capitaux, les ouvriers n'en ont pas, vous savez qu'on ne leur en laisse point de peur qu'ils se conduisent mal.

Les capitalistes seuls peuvent donc en fournir pour construire, mais comme ils ne se conduisent eux-mêmes pas toujours très bien, surtout lorsqu'ils spéculent et font hausser les loyers et le prix de la vie aux pauvres gens, la commune, qui n'a aucun intérêt à spéculer, leur en demande la moindre des choses, afin de corriger leurs écarts. N'est-ce pas que c'est bien. C'est si bien que bon nombre de capitalistes, qui savent parfois ouvrir largement la main, sont d'accord à lâcher 50 centimes de plus par mille et par an, ainsi qu'on le leur demande.

Avouez que c'est encore plus beau que vous ne pensiez. Nous attendons vos félicitations dans votre plus prochain numéro.

C. NAINÉ.

Du haut de Sirius...

On se tromperait étrangement, si l'on croyait qu'en France les dames raffolent du ruban plus que les hommes.

Lisez les journaux parus à Paris depuis la Saint-Sylvestre; suivez l'officiel pendant le mois de janvier et un peu toute l'année. Comptez, si vous en avez le courage, les décorations de la légion d'honneur, des palmes académiques, du mérite agricole. Si votre crâne n'éclate pas, c'est que vous avez la tête plus solide que le caillou d'un Bernois.

N'insistons pas. Examinons plutôt le côté pratique du système.

Un décoré conscient, j'entends par là celui qui a la coquetterie de sa dignité nouvelle, use deux mètres de ruban par mois, soit vingt-quatre par an. Il en résulte que pour une moyenne annuelle de cent mille décorés, (estimation modeste), on arrive au chiffre de deux millions quatre cent mille mètres et, pour dix promotions, à vingt-quatre millions.

Cet état de choses est un peu spécial à la France: elle est le pays par excellence de la « favorite », de même que le Congo est le pays par excellence de la maladie du sommeil.

...la favorite? Mais oui! Il ne s'agit pas, bien entendu, du célèbre opéra: il s'agit d'une infirmité aussi grave que la bronchite ou la méningite. Ceux qui en sont affligés ont le délire en permanence, l'idée fixe de la faveur, c'est-à-dire du ruban et ils écrivent aux ministres des lettres qu'on pourrait presque adresser à des cocottes:

« Monsieur le ministre, je vous prie de m'honorer de la faveur de m'accorder une faveur ».

Quelques-uns de ces quémanteurs poussent leur folie jusqu'à solliciter de la faveur en corde; ils préfèrent le cordon, et surtout le Grand cordon, à la corde de pendu dont les propriétés contre la guigne sont cependant si appréciées.

Bref, il faut en avoir été témoin pour croire aux extravagances que commettent parfois ces monomanes. Je ne vous en citerai qu'un exemple.

Un grand charcutier avait réussi, par je ne sais quel procédé nouveau dans l'art de ficeler les saucissons, à décrocher le ruban rouge.

A dater de ce jour, il épingla au moindre de ses effets — flanelle, caleçons, chemises, pantalon, chaussettes, — l'insigne des braves.

Et même lors d'un concours d'élevage, il crut bien faire en l'épinglant à la queue de tous ses cochons. La scène ne manquait pas de majesté. Les membres du jury, chapeau bas, contemplaient tour à tour le propriétaire et les belles bêtes qui tenaient haut et ferme le ruban glorieux. Personne ne soufflait mot.

Finement l'un d'eux, plus ému sans doute que les autres, et voulant adresser un compliment au patron:

— Vous êtes donc tous décorés dans la famille, lui dit-il.

La question, naïve et touchante, produisit son effet, et le brave chevalier, radieux et troublé jusqu'aux larmes, répondit:

— Comme vous le voyez, messieurs les membres du jury.

Vous me demandez à laquelle de ces bêtes le prix fut décerné? Pas sûrement à celle que j'aurais choisie.

LOUIS ROYA.

LA GUERRE

L'action diplomatique

La Turquie est entrée hier dans la voie des cessions territoriales et a accepté d'abandonner aux alliés cinq provinces sur sept qui composent son territoire européen. Elle ne conserve que les vilayets de Constantinople et d'Andrinople. Mais en ce qui concerne ce dernier, la nouvelle frontière turco-bulgare sera modifiée par les négociations des prochains jours, la Turquie ayant promis d'apporter un projet de tracé sur cartes.

L'écart qui sépare encore les propositions de la Turquie des demandes des alliés se résume dans la question d'Andrinople et celle des îles de la mer Egée. Les Bulgares veulent Andrinople et les Grecs exigent les îles. Les Turcs refusent. Mais ils ne sont certainement pas arrivés à la dernière limite de leurs concessions.

La Turquie persiste dans ses efforts pour amener une intervention des puissances dans les négociations, où les alliés, au contraire, veulent éviter l'ingérence directe de l'Europe, estimant que les adversaires doivent rester seuls en présence pour conclure la paix, comme ils ont été seuls pour faire la guerre. La tactique turque démontre que la Porte, quoiqu'elle n'ait pu conserver beaucoup d'illusions sur les amitiés dont elle se flattait le plus autrefois, compte toujours que les questions à régler exciteront suffisamment les rivalités des grandes puissances pour les amener à se départir de leur attitude actuelle inspirée en première ligne par le vœu unanime de sauvegarder la paix de l'Europe.

Le désir d'éviter toutes complications persiste toutefois parallèlement aux aspirations particulières. La Triple-Entente n'a pas cessé de donner des preuves de son dévouement à la paix. La diplomatie allemande et Guillaume II ont accentué leurs conseils de modération et de prudence à l'Autriche. Les conversations engagées entre Vienne et St-Petersbourg au sujet des préparatifs militaires dans les deux pays se poursuivent.

Le voyage de M. Take Jonesco à Londres où il reprendra les négociations directes avec M. Danef, le démenti donné par le ministre des finances de Roumanie, M. Marghiloman, à la Chambre roumaine à la nouvelle d'une prochaine mobilisation, viennent également confirmer les dispositions que nous avions déjà publiées du gouvernement de Bucarest pour trouver un arrangement avec la Bulgarie sur les questions en suspens entre les deux pays.

En somme tout fait prévoir qu'une reprise de la guerre est des plus improbables et que les complications européennes seront écartées par la bonne volonté de toutes les puissances.

La conférence de Londres

Les ambassadeurs

Les ambassadeurs se sont réunis à nouveau jeudi après-midi au Foreign Office sous la présidence de sir Ed. Grey pour discuter les diverses questions soulevées par la guerre balkanique et les remaniements de territoires qui en résultent.

Les négociations balkaniques

M. Danef a déclaré dans une interview que la situation ne s'est pas améliorée mercredi autant que quelques personnes paraissent se l'imaginer. Les alliés attendent les nouvelles propositions de la Porte relatives à Andrinople. Si ces propositions ne correspondent pas aux demandes des Etats balkaniques, les négociations seront rompues. On attend également les propositions nouvelles en ce qui concerne les îles.

On reconnaît cependant l'effort fait par la Turquie pour abandonner sa politique de négation et d'attermoiements. On estime que les concessions partielles consenties par la Porte méritent d'être prises en considération. Il n'en est pas moins vrai que les alliés continuent à se montrer inébranlables sur la question d'Andrinople qu'ils considèrent toujours comme une question intéressant le — bloc et non la Bulgarie seule.

Revendications grecques

La délégation grecque maintient dans toute son intégralité sa demande que toutes les îles de la mer Egée soient cédées à la Grèce sans aucune exception.

Ce que les Turcs offrent et ce que veulent les alliés

D'une manière générale, la Turquie cède sur tous les points, excepté sur la question d'Andrinople et sur celle des îles de la mer Egée.

Les propositions turques

1. Macédoine et Epire. — La Turquie cède aux alliés le territoire de la Macédoine et de l'Epire, Salonique compris. Il n'est plus question d'autonomie ni d'appel aux puissances: c'est la cession territoriale pure et simple.

2. Albanie. — La Porte propose que le statut politique futur et les limites de l'Albanie soient réglés d'accord avec les puissances.

3. Vilayet d'Andrinople. — La question de la délimitation du vilayet d'Andrinople, par conséquent de la frontière bulgare-turque, est à régler avec la Bulgarie. Quant à Andrinople même, la Turquie ne peut la céder.

4. Îles de la mer Egée. — Ces îles intéressant la défense de l'Asie mineure et celle des Dardanelles, la Turquie ne peut s'en séparer.

5. Crète. — La Turquie s'en tient, en ce qui concerne la Crète, à sa première proposition de s'en rapporter aux puissances qui tiennent cette île en dépôt.

Les exigences des alliés

1. Thrace, Macédoine et Epire. — La cession de tous les territoires situés à l'ouest de la ligne Rodosto-Baie de Maladia, à l'exclusion de la presqu'île de Gallipoli. La Porte veut diviser la question en deux; elle cède sur la Macédoine et la Thrace, mais réserve la question du vilayet d'Andrinople qu'elle veut traiter, seule à seule, avec la Bulgarie et elle repousse la ligne frontière proposée à l'ouest d'Andrinople.

Les alliés ont refusé de se séparer sur ce point. C'est ensemble qu'ils ont présenté

leurs revendications à la Turquie, c'est ensemble qu'ils veulent en discuter les détails. Le bloc veut continuer à s'affirmer.

2. Albanie. — Les alliés proposaient que le statut politique futur et les limites de l'Albanie fussent fixées « ultérieurement ». Il n'était pas fait mention explicite des puissances. Ils avaient bien déclaré, mais en dehors de la conférence, qu'ils s'entendraient avec les puissances pour fixer les limites de l'Albanie autonome, mais ce n'était pas une affaire qui regardait la conférence et qui était en dehors de sa sphère d'action.

3. Îles de la mer Egée et Crète. — Les alliés en demandaient la cession pure et simple. La Porte veut garder les unes et remettre le sort de l'autre à la décision des puissances.

Les hostilités

Les Grecs

On mande de Philippades que la situation devant Janina n'a pas changé. Mercredi, à l'aube, une petite attaque turque contre le 7^{me} régiment d'evzones a été repoussée. Le tir de l'artillerie turque s'est ralenti.

On mande de Chio que les opérations des Grecs en vue de l'assaut des positions fortifiées des Turcs concentrés sur le mont Pitios devaient commencer mercredi. On s'attend à une prochaine rencontre décisive.

Succès turcs à Scutari ?

Les journaux annoncent un nouveau succès des Turcs devant Scutari. Les Monténégrins auraient été repoussés après avoir subi de grosses pertes. Les Turcs leur ont fait 300 prisonniers et se sont emparés de deux canons. Les Turcs auraient eu 3 tués et 45 blessés.

Andrinople

L'agence bulgare déclare dénuée de tout fondement la nouvelle que les Turcs ont été autorisés à envoyer des vivres à Andrinople. Sur la demande de Nazim pacha, quelques caisses de la Croix-Rouge renfermant des médicaments seront seules transportées de Bagtchekeui à Andrinople sur un train bulgare et sous la surveillance d'un médecin bulgare.

Le « Lokal Anzeiger » apprend qu'à Andrinople les provisions touchent à leur fin. La mortalité parmi les enfants serait effrayante.

A Constantinople

On mande de Constanza au « Berliner Tageblatt »: Suivant des nouvelles de Constantinople, des canons de gros calibre sont partis de la capitale par le chemin de fer d'Orient. On croit que ces pièces sont destinées à renforcer la ligne de défense de San Stefano à la mer Noire.

Le croiseur « Hamidieh », étant réparé, va repartir pour les Dardanelles.

On croit que l'évasion du chef jeune-turc Djamboulat bey a été favorisée par Nazim pacha lui-même.

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Les œuvres de M. Benjamin Vallotton

Il peut paraître bizarre de parler avec éloges, dans un journal socialiste, de l'œuvre d'un auteur nationaliste conservateur et militariste.

L'art est au-dessus des « distinguos » politiques et sociaux et pas un lecteur impartial ne me démentira quand je constate que M. Benjamin Vallotton, le plus populaire des romanciers suisses de l'heure actuelle, est un écrivain digne de ce titre.

Eh! sans doute, M. Vallotton critique et déteste le temps présent, sans doute il s'isole peut-être de parti pris — dans une vénération aveugle du passé; il se cantonne un peu trop dans les milieux « bien pensants » et pieux, il y a beaucoup de pasteurs dans ses romans où s'accuse une fâcheuse tendance à opposer perpétuellement le « bon vieux temps » à notre époque, comme si les mœurs d'autrefois étaient forcément meilleures parce que lointaines et comme si les passions, les rêves, les appétits et les espoirs de l'homme ne demeuraient pas invariables toujours!

« Bons fu li siècles al tens antérieur » lit-on dans la « Légende de St-Alexis » qui date du onzième siècle! On voit que M. Vallotton a d'illustres ancêtres intellectuels et que cette douce manie de voir en beau l'autrefois est millénaire!

Les ouvrages de M. Benjamin Vallotton sont trop connus pour qu'il soit besoin de les analyser longuement. On se rappelle

qu'il a débuté par des fantaisies humoristiques, simples «vaudoiseries» dont le héros est le commissaire Potterat. Ces historiettes n'ont que le tort d'être spécifiquement locales, ce qui les condamne à rester incomprises au-delà de Rhône et de l'Orbe. Le «Sergent Bataillard» est de la même inspiration. Il s'y trouve quelques plaisanteries à l'adresse des Genevois dont certains journaux de Genève eurent le mauvais goût de se vexer. C'est au contraire un salubre exercice que de se houpiller un peu entre voisins; comme les petits cadeaux, les petites taloches entretiennent l'amitié.

M. Vallotton aborda ensuite le roman avec «Torgnoluz», touchante histoire d'un déserteur. Puis vinrent enfin les œuvres d'envergure qui consacrent sa réputation: «La Famille Profit» (couronné par l'Académie française) et surtout la trilogie: «La moisson est grande» — «Il y a peu d'ouvriers...» — «Leurs œuvres les suivent».

Ces trois romans mettent en scène un nombre considérable de personnages groupés, autour de la famille Chardonay. L'histoire de cette famille, depuis le mariage du pasteur Chardonay jusqu'à sa mort, et même au-delà, puisqu'il se survit en un fils qui déshonora son nom, l'histoire de cette famille, dis-je, forme l'axe d'où rayonne les incidents secondaires de la fabulation. La très haute et noble figure du pasteur Chardonay, dont l'auteur a voulu faire, semblait-il, le type du chrétien accompli, charitable, indulgent et généreux autant que loyal et vertueux, domine l'œuvre entière et lui donne sa signification. Une partie de ce long roman se déroule dans la compagnie vaudoise, une autre à Renens, la dernière à Lausanne. M. Vallotton excelle surtout, je le répète dans la peinture des paysages aimés de son canton et dans celle des caractères des villageois ses compatriotes. Il est moins heureux lorsqu'il décrit la société élégante de Lausanne et M. Paul Seipel a pu lui reprocher avec quelque raison quelque brutalité dans des scènes de salon qui sont évidemment de seconde main.

La grande qualité de M. Benjamin Vallotton, c'est le don de la vie, une vie intense, dont foisonnent chaque page de ces romans qui le placent au premier rang des romanciers contemporains. Ce n'est pas l'élegance un peu froide de M. Robert de Traz, ni la minutie laborieuse de M. C.-F. Ramuz, ni l'enthousiasme indiscipliné de M. Cornut, c'est de bel et bon réalisme, d'une impartialité sereine, de l'école des Flaubert et des Daudet, ce réalisme qui ne craint pas de tout dire, qui sait tout dire avec mesure et discrétion. Et cela sans effort, sans recherche, avec ce naturel charmant de l'artiste probe pour qui la création est la fonction nécessaire de son cœur et de son esprit.

L'œuvre de M. Vallotton n'est qu'à son début et déjà le succès l'a couronné. Cet auteur se doit maintenant et doit nous démontrer qu'il sait renouveler ses sujets. Décrire les tribulations de la famille Chardonay, c'est bien, mais il y a d'autres types, dans la société vaudoise, que ceux des pasteurs, des gens pieux ou des paysans amis ou ennemis de la société de tempérance. Il faut souhaiter que M. Vallotton ne s'attarde pas dans ces milieux où il ne saurait, désormais, que piétiner dans les répétitions. Nous osons espérer aussi — bien faible espoir! — que ses griefs contre la vie moderne finiront par s'atténuer et que sans devenir un disciple de M. F.-T. Marinetti, patron du «futurisme», il comprendra que l'action tourbillonnante, et même la violence, ont leur beauté et leur poésie grandiose.

VALENTIN GRANDJEAN.

La SENTINELLE ne tient aucun compte des lettres anonymes, quel qu'en puisse être l'intérêt.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

12

LA FÉLURE

ROMAN CONTEMPORAIN

PAR

ALBÉRICH GAHUET

Si Roger et Louise s'aimaient depuis leur enfance d'orphelins, jamais cependant, jusqu'au jour récent des fiançailles, le mot de mariage n'avait été prononcé entre eux. Louise avait trop de fierté pour solliciter, la première, de son cousin, la réalisation de leur rêve commun. Elle savait, au surplus, que Roger, étudiant sans fortune, se heurterait à toutes les difficultés qui se dressent devant les avenir. Mais elle suivit, patiemment, confiante, et tandis que la maladie de l'aïeule attristait la maison, l'ascension de Borel vers le succès. Ce fut d'abord une thèse de doctorat retentissante sur les origines ignorées du «Tartufe». Puis, presque aussitôt, la première pièce de Borel, «Marthe», signée avec un auteur fatigué, mais connu, fut acceptée dans un théâtre de second ordre «Marthe» eut soixante représentations. «Bravo!» télégraphia Louise. «Calme-toi, répondit Roger. Ce n'est pas un triomphe. Mais j'aurai mieux.» Il eut mieux effectivement, l'année suivante, puisque les «Sœurs ennemies», qu'il signa tout seul, firent, au Vaudeville, atteindre la centième. La Comédie-Française se décida alors à uti-

NOUVELLES SUISSES

Tribunal militaire. — Le tribunal militaire de la IIIe division a condamné à deux ans de réclusion, dix ans de privation des droits civiques et à l'expulsion de l'armée, le nommé Jean Arnotti, qui avait déserté de l'école de recrues et s'était rendu coupable d'attentat contre les mœurs.

Le soldat Frédéric Keusen, interné pour deux ans dans une maison de travail, pour mauvaise conduite, a également été reconnu indigne de servir dans l'armée et expulsé de celle-ci, conformément à l'article 16 de l'organisation militaire.

Pêche et pisciculture. — La Société suisse de pêche et de pisciculture est convoquée en assemblée extraordinaire de délégués pour le 18 janvier, à Olten, pour procéder à l'élection du comité central et d'un nouveau président en remplacement du colonel Meister et pour entendre une communication sur l'enquête organisée par la société sur la pêche des poissons reproducteurs pendant le temps prohibé de la pêche à la truite.

Chemins de fer. — Le Conseil fédéral a accordé des prolongations des délais fixés par les concessions pour les lignes de chemins de fer suivantes: Solcure-Berne (électrique à voie étroite), quatre mois, soit jusqu'au 1er mars 1913; Chexbres-Village-Baumeroche (voie étroite), trois ans, soit jusqu'au 1er juillet 1915; Jor-Caux, trois ans, soit jusqu'au 15 novembre 1915. Pour ces deux dernières lignes, le Conseil fédéral n'accordera plus de son propre chef une nouvelle prolongation de délai si ce délai s'écoulait sans être utilisé.

Fièvre aphteuse. — De nouveaux cas de fièvre aphteuse ont été signalés pendant la dernière semaine de décembre des cantons de Berne, Appenzell Rh.-Ext., Saint-Gall, Grisons, Tessin, Vaud et Neuchâtel; en tout dans 36 étables, avec un total de 412 bestiaux.

La préfecture de Sondrio, vu l'extension de la maladie dans le voisinage suisse, a interdit l'importation par le Splügen et le bureau de douanes de Piatamala, près Tibrano.

Le total des bestiaux atteints ou suspects de la fièvre aphteuse a été pour toute l'année 1912 de 25186, contre 48488 l'année précédente. Sur les douze mois, c'est juillet qui accuse le plus grand chiffre, soit 8029 cas pour toute la Suisse.

— 0 —

ZURICH. — Les exigences du morticole. — Le Grand Conseil a entendu, dans sa dernière séance de 1912, une protestation du pasteur Weidmann, député de Maschwanden, au sujet d'une note d'honoraires présentée par un professeur de la Faculté de médecine à la famille d'un client qu'il avait opéré. L'opération avait réussi, mais le patient était mort. Le chirurgien réclama à la famille 6,000 francs. Les pauvres gens étaient incapables de payer pareille somme. Le médecin réduisit alors sa note à 900 francs. Le pasteur-député a dénoncé le cas avec indignation; le Grand Conseil a paru vivement impressionné.

LUCERNE. — Le Grand Conseil a ouvert jeudi sa session extraordinaire. Il a terminé la discussion en deuxième lecture du projet de loi sur la procédure civile. Les socialistes ont déposé une demande d'initiative couverte de 400,000 signatures, tendant à la révision de loi sur les impôts. Il a été déposé une proposition de créer une maison d'éducation pour l'enfance abandonnée et une interpellation relative à la révision des dispositions légales sur le taux hypothécaire.

liser un drame en vers du jeune auteur, l'«Infante», dont le manuscrit jaunissait, depuis cinq ans, dans les archives de la rue de Richelieu. L'«Infante» tint l'affiche pendant près de quatre mois, fut reprise l'hiver suivant et se jouait encore lorsque le succès imposant de la «Dime des humbles», au Théâtre-Antoine, consacra définitivement l'écrivain. Borel était lancé.

Louise fut tenue au courant de ces étapes par les comptes-rendus des journaux que Roger enfermait dans ses lettres de tous les mois. Car, chaque mois, Roger écrivait à sa cousine quatre grandes pages affectueuses et enjouées. Ce qu'il ne lui disait point, par exemple, c'était les moyens qui lui avaient servi parfois à se faire promptement lire dans les théâtres ou à passer avec des tours de faveur sur les affiches. Oh! qu'on se rassure! Borel avait, sans doute, toute l'ingéniosité du méridional, toute l'opiniâtreté de l'arriviste. Il se répétait ce mot de Berlioz que «la chance d'avoir du talent ne suffit pas et qu'il faut encore le talent d'avoir de la chance». Mais, cependant, il n'était point vil. Il n'eût rien fait de bas. Et si grâce à la séduction de son esprit insinuant et souple, il eut quelques utiles, très utiles bonnes fortunes, il faut reconnaître que ces liaisons avec des étoiles en vedette ou des mondaines influentes furent plutôt, chez lui, l'objet de l'emballage que de la réflexion, du caprice que du calcul. Mais, de toute façon, Louise n'avait nul besoin d'être informée, dans son coin de province, de ce que les potins de Paris exagéraient à plaisir. Elle apprendrait bien assez tôt ces folles histoires, «avant six mois», précisa Roger, lorsque, dans sa pensée, il eut décidé

GRISONS. — Hôpital cantonal. — M. Herold, banquier, de Coire, à Paris, a donné une somme de 100,000 francs au fonds de construction constitué l'année dernière pour la construction d'un hôpital cantonal.

ST-GALL. — Accident mortel. — Près d'Uzwil, un jeune homme de Sirnach est tombé du train St-Gall-Wil et a été tué.

— Pour une queue de vache. — L'été dernier, à Wil, un paysan, en voulant chasser de son pré une vache coupa accidentellement, au moyen de la faux dont il était armé, la queue de l'animal.

La vache dut être abattue et le propriétaire réclama une indemnité de 40 francs. L'auteur de l'accident ayant refusé de s'exécuter, un procès s'engagea, qui est loin d'être terminé. Actuellement les frais s'élevaient à 1000 francs.

THURGOVIE. — Incendie. — Un violent incendie a détruit le jour de l'an, à Kreuzlingen, la fabrique très connue Stromeier, fabricant de bâches. On ignore les causes du sinistre. Les dommages sont évalués à 300,000 francs. La maison d'habitation et deux hangars ont pu être sauvés.

TESSIN. — Presse. — M. Ferri, ancien conseiller national, se retire de la direction du journal socialiste «Aurora» et est remplacé par M. Valsecchi, fonctionnaire municipal, et maintenant le journal ne paraîtra plus qu'une seule fois par semaine. Un nouveau journal, «Il Cittadin», paraissant trois fois par semaine, vient d'être publié à Locarno.

VAUD. — Bois incendiés. — Dimanche après midi, un feu de broussailles a éclaté en Pillon, à une heure au-dessus de Rougemont et a duré jusqu'à ce que ce que du personnel soit monté pour l'éteindre. Une surface de mille mètres carrés de jeune bois a été détruite. Les dommages sont évalués à 200 francs. Le feu a duré jusqu'à 8 heures et demie du soir et était visible des villages environnants. Une enquête s'instruit.

— Une tentative d'évasion manquée. — Mercredi, dans la nuit, un prisonnier nommé B., enfermé dans la prison de l'Évêché, à Lausanne, a tenté de s'évader. Il était parvenu à ouvrir la porte de sa cellule. Surpris par le geôlier, il fut remis en cellule par les agents du poste de la Cité, avertis par la sonnette d'alarme.

— Au tunnel du Mont d'Or. — Les eaux du Mont-d'Or continuent de baisser. Hier matin, elles s'écoulaient presque toutes par la canalisation du tunnel. Le temps s'est malheureusement mis à la pluie.

— Décès. — Hier matin, à 6 heures, est décédé à l'âge de 74 ans, le Dr Jean Marc Morax, chef du service sanitaire cantonal, père du Littérateur René Morax, du peintre Jean Morax et du Dr Victor Morax, chef de service à l'hôpital Laborisère, à Paris.

GENÈVE. — La guerre de la viande. — Ce matin se sont ouverts les trois débits de viande congelée des nouvelles «Bougeries coopératives».

Bœuf et mouton congelés sont vendus depuis 45 centimes le demi-kilo. Le veau frais du pays, depuis 50 centimes.

Le succès de ces débits est assuré par les sociétaires de la Coopérative suisse et par les Cuisines populaires.

Le monde des bouchers est en effervescence, un certain nombre ont déjà réduit leur prix, on assure qu'ils vont faire à la Coopérative une guerre acharnée. Les ménagères jubilent; puissent-elles encourager comme il convient et reconnaître, une fois de plus, les fruits bienfaisants de la Coopérative.

ETRANGER

FRANCE. — Le lieutenant Bérode, qui fut victime mardi d'un accident d'aéroplane, dans la plaine Sainte-Anne, a succombé le 1er janvier à dix heures du matin, à l'hôpital de Remiremont.

Le lieutenant de vaisseau Bérode était âgé de 30 ans.

ALLEMAGNE. — De Sarrebrück: Mercredi ont eu lieu encore 31 assemblées de mineurs convoquées par les syndicats chrétiens. Dans plusieurs de ces assemblées on a exprimé le mécontentement provoqué par les dernières décisions de la conférence du bassin houiller, mais en général on s'est accommodé à la solution donnée à la crise. Jeudi matin, dans les mines de l'Etat, toutes les équipes sont descendues au complet et sans incident. La menace de grève est considérée comme définitivement écartée.

ITALIE. — Près d'Oniferi (Sardaigne), une bagarre sanglante s'est produite entre des carabinieri et des brigands. Un carabinière et un brigand ont été tués.

— Des nouvelles pessimistes au sujet de l'état de santé de l'empereur François-Joseph sont arrivées au Vatican.

— La semaine dernière encore, M. Nasi a été réélu par 2355 voix sur 2370 votants, c'est à dire par la presque unanimité de ses électeurs, qui préfèrent ne pas être représentés à la Chambre plutôt que de faire acte d'infidélité à l'égard de leur grand homme.

ESPAGNE. — On mande de Barcelone, que la retraite politique du chef du parti conservateur, M. Maura, a produit dans cette ville une grande joie. On sait que M. Maura présidait le conseil des ministres pendant les exécutions de Francisco Ferrer et de ses compagnons fusillés à Monjuich.

Des groupes de jeunes gens appartenant aux partis avancés ont manifesté bruyamment devant les rédactions de journaux aux cris de: Vive la liberté! A bas Maura! La police a dispersé les manifestants.

AUTRICHE-HONGRIE. — Un duel au sabre a eu lieu jeudi dans des conditions particulièrement sévères entre le comte Tizza, président de la Chambre, et le comte Michel Karolyi, député de l'opposition.

Après 32 reprises, les adversaires se sont séparés sans se reconcilier.

CHINE. — Entre les stations de Mangou et de Duitsantchan, un train de voyageurs a été attaqué et pillé par des Koyghouses. Trois voyageurs ont été blessés, dont l'un mortellement.

Conseils d'actualité

EN VISITE

J'ai une petite voisine, gentille, jeune fille de dix-huit ans. Elle a dû, il y a quelques semaines, quitter l'atelier pour soigner sa mère malade et la remplacer au ménage.

L'autre jour, je la rencontrai toute inquiète et préoccupée: «Maman ne va guère mieux, me dit-elle, les forces sont lentes à revenir.» Et, comme je m'informais: «Voyez-vous, ce sont toutes ces visites qui lui font du tort, elle en est chaque soir épuisée. Nous avons une nombreuse parenté, quelques bonnes connaissances, puis il y a les dames de la maison, et encore celles de la Couture de maman.»

Combien peu savent, en ne restant que quelques minutes, montrer leur sympathie, dire la bonne parole d'encouragement et se retirer avant d'avoir fatigué ma chère malade. Il s'en trouve qui indiquent le traitement ordonné; d'autres proposent des remèdes qui

ce mariage qui faisait tant de peine à son ami Renaud.

Jacques Renaud, lui, avait engagé sa vie dans une voie bien différente. C'était un pêcheur d'étoiles, un attendri, un illusionné, à la fois ardent et doux, dont les rêveries humanitaires, développées avec l'exaltation incohérente de la grande jeunesse, avaient longuement égayé les camarades du collège. Plus tard, dans les parloirs d'étudiants, alors qu'il soutenait, avec une chaude éloquence, les doctrines de solidarité et de désintéressement, Jacques fut pris davantage au sérieux. Les jeunes ambitions se mesurent dans ces petits cénacles.

Les tribuns futurs essaient leurs forces réciproques qu'ils s'opposent, cherchent le ton de leur discours calculent leurs élans. Il y a, parmi eux, des aigles et des vautours qui, donnent leurs premiers coups d'aigles. On comprit tout de suite, que Jacques Renaud ne serait point un oiseau de proie, mais qu'il s'attaquerait aux aigles quelquefois et souvent aux vautours. Dès son geste initial, dès ses mots de début, on sentit que l'assaut serait rude. On devina en lui une activité qui, tôt ou tard, provoquerait une action. Plusieurs qui songeaient à se lancer prochainement dans la vie politique découvrirent en Renaud un inévitable adversaire.

Peu après les années de régiment, Jacques avait été mis, par la mort de son tuteur et unique parent, en possession d'une petite fortune. C'eût été, pour lui, l'indépendance assurée et même largement assurée, s'il n'avait cru devoir employer tout de suite au service de ses idées une forte part de ses capitaux. Ce fut, en effet, vers cette époque que Jacques Renaud fonda le «Solidariste», une feuille de combat virulente qui

s'attaquait furieusement aux faux apôtres et aux parasites de la lutte sociale, dont, sans pitié, elle révélait les intérêts individuels et troublait les grimaces.

Le «Solidariste» dès ses premiers numéros, se fit des ennemis dans tous les camps. Car, s'il n'avait aucune tendresse pour la vaine et insolente philanthropie de certaines œuvres mondaines, il ne ménageait pas davantage le cabotinisme agressif des partis avancés. Du même coup, Jacques s'était aliéné les amis de Mme Plessis-Charmont et séparé avec scandale des vains phraseurs d'extrême-gauche. On pouvait haïr Jacques Renaud. On ne suspectait guère la pureté de ses indignations. Les diffamations utiles aux pîtres causes ne s'élevaient point jusqu'à lui; mais elles atteignaient plus bas et facilement les gens de son état-major.

Car Jacques était bien fâcheusement entouré. Par une sorte de presbytie commune aux chefs de partis, d'écoles et de peuples, il voyait juste à distance mais discernait mal à quatre pas de lui. Il avait, pour ses familiers, des indulgences inexplicables. Ainsi Jésus chérissait Pierre qui devait le renier et Judas qui devait le trahir, Jacques fut longtemps aveuglé et faible à l'égard des jeunes arrivistes qui se pressaient autour de lui, multipliaient les protestations de dévouement à l'œuvre, sollicitaient la faveur de combattre aux côtés d'un tel homme. Mais le faux, par sa nature, ne conserve pas longtemps son éclat. Un jour vient où quelque ternissure le rend à sa raideur.

(A suivre).

ont réussi dans tel ou tel cas et voudraient même nous persuader d'en faire l'essai à l'insu du médecin.

Comment m'y prendre? je n'ose pas renvoyer des amies qui ont la meilleure intention.

— «Il faut oser le faire, ma chère petite, on peut dire cela d'une manière ferme et très polie. Pense à la santé de ta mère et ne t'inquiète pas outre mesure d'avoir mécontenté quelques visiteurs trop susceptibles».

Ma jeune amie s'applique à suivre mon conseil et s'en trouve bien.

Ne pensez-vous pas qu'il vaudrait mieux bien souvent, se contenter de prendre des nouvelles ou d'écrire un mot, envoyer une fleur ou une gâterie si nous le pouvons? Il y a tant de façons de montrer sa sympathie. Mais ne faisons des visites que lorsqu'on nous y engage et faisons-les courtes.

La Chaux-de-Fonds, le 3 janvier 1913.

Tante Anne.

Nouvelles du canton

NEUCHÂTEL-SERRIÈRES. — *Un cheval emballé.* — Dans l'après-midi de jeudi, vers quatre heures, un cheval attelé à un char à bancs chargé de paille s'est emballé sur la route de Lamin à Serrières. Après une course folle, l'attelage vint se heurter, au bas d'une descente, contre la maison Martenet; le char fut brisé en deux.

La bête continua malgré cela sa course et ne s'arrêta qu'aux abattoirs; elle a les jambes blessées.

Quant au domestique qui conduisait le char, on l'a transporté chez lui dans un état lamentable.

— *Parti socialiste.* — La soirée familiale socialiste du Châlet a produit un peu plus de quatre cents francs de bénéfices.

— *Les socialistes de Neuchâtel et la Coopérative de consommation.* — Des membres du parti socialiste, adhérents à la Société coopérative de consommation, s'étant réunis le 25 décembre, pour discuter la question du sociétaire marchand et le rôle des coopératives au sein des sociétés capitalistes, ont voté l'ordre du jour suivant:

Les membres de la Société coopérative de consommation appartenant à la fraction du Parti socialiste, réunis le 25 décembre: considérant que l'exclusion du sociétaire Marchand constitue une atteinte au droit de critique nécessaire dans une organisation;

considérant que la présence des membres du parti dans le sein de ladite société est antagoniste avec les statuts du parti socialiste; déclarent se séparer de cette société et adhérer à la Coopérative l'Union sociale, s'engageant à faire la propagande utile à cet effet pour que tous les travailleurs y adhèrent.

Mais contre cet ordre du jour, nous recevons une longue rectification de notre camarade Liniger:

Le compte-rendu ci-dessus renferme des inexactitudes qu'il importe de relever afin de dégager la responsabilité du Parti socialiste.

Il dit d'abord: «Les membres de la Coopérative de consommation appartenant à la fraction du parti socialiste, réunis le...» Cela pourrait faire croire que c'était une assemblée convoquée par le parti ou englobant au moins la grande majorité des coopérateurs socialistes. Or, ceux-ci n'ont pas tous été avisés de cette réunion; ils n'y ont été invités ni par un avis du journal ni par une convocation personnelle. L'assemblée ne saurait donc parler en leur nom ni engager leur responsabilité. Nous sommes probablement environ quatre cents socialistes à la Coopérative; or à l'assemblée du 25, il y en avait tout au plus trois ou quatre. Il aurait donc été plus juste de dire: «Quelques membres...»

Autre inexactitude: Le compte-rendu cité plus haut déclare que «la présence des membres du parti dans le sein de la dite société est antagoniste (sic) avec les statuts du parti socialiste». J'ai sous les yeux les statuts de la Coopérative ainsi que les statuts locaux, cantonaux et fédéraux du Parti socialiste, et je ne vois nulle part que notre présence à la Coopérative soit en opposition avec les statuts du parti. L'art 9 des statuts fédéraux ne dit que ceci: «Le parti appuie aussi les sociétés coopératives». Voilà les deux inexactitudes qu'il importait de relever avant de discuter les résolutions prises dans la réunion du 25 décembre. Quant à ces résolutions j'espère bien qu'elles seront soumises à la prochaine assemblée générale du parti et qu'on ne les votera pas sans les avoir mûrement discutées. Et puisque les séparatistes lancent aujourd'hui déjà leur appel, je me permets d'y répondre, dès maintenant, aussi brièvement que possible.

Que Marchand cherche à poursuivre ailleurs son travail de coopérateur, c'est tout naturel puisqu'un vote brutal et profondément regrettable l'a exclu de la coopérative. Personne ne saurait lui en vouloir s'il travaille au développement d'une coopérative concurrente, s'il cherche et réussit à faire appliquer dans une autre société les principes démocratiques qu'il n'a pu faire triompher partiellement à la Coopérative des Sablons qu'au prix de sa exclusion.

Je comprends aussi que nombre de camarades écoeuvrés de la façon dont une majorité a agi envers le porte-parole d'une minorité

importante, je comprends que ces camarades aient eu un moment l'idée qu'ils ne pouvaient rester dans une société qui prenait contre un «réformateur mal informé» des mesures aussi excessives. Mais il faut considérer que ce vote malheureux a été fait dans un moment d'excitation qui ne se reproduira pas si facilement. Aujourd'hui la tempête s'est un peu calmée, les passions se sont plus ou moins apaisées; plus d'un commence à «regretter amèrement» son vote d'ostracisme, et il est plus que probable que le comité ne réussirait pas à renouveler une pareille iniquité.

La partie n'est donc pas perdue. Au contraire. Et le comité vient de donner raison à l'exclu en abaissant de 5 à 1% la part du futur gérant sur les bénéfices nets. Comme toujours on commence par exécuter un homme puis on lui donne raison. C'est l'enseignement de l'histoire. Si notre distingué camarade Spinner était resté du comité peut-être aurait-il pu obtenir pour le gérant la suppression totale de la participation au bénéfice, ce qui par la suite aurait permis une transformation complète de la coopérative par la vente au prix de revient. Cette évolution de la coopérative vers des formes meilleures n'est possible que si la minorité progressiste se maintient fidèle et agissante. Mais il ne faut pas craindre d'être en minorité; quand on a raison et qu'on persévère on finit toujours tôt ou tard par triompher. Et la Coopérative de consommation n'est pas si éloignée de l'idéal qu'on veut bien le dire. Certes, elle a des défauts, elle ne répond pas complètement à nos desirs mais nous pouvons la modifier si nous lui restons fidèles. Elle a déjà évolué; elle évoluera encore; il suffit de prouver à la majorité que nous travaillons dans l'intérêt général. Ajoutons que l'arrivée d'un nouveau gérant facilitera beaucoup le travail. La disparition du titulaire actuel ramènera à la coopérative ceux qu'il avait éloignés. Ce n'est donc pas au moment où la minorité obtient satisfaction sur presque toute la ligne qu'elle doit désertir. Elle doit prouver, en restant dans la société, et en travaillant à sa prospérité, qu'elle lutte pour un principe et dans l'intérêt même du mouvement coopératif.

D. Liniger.

SERRIÈRES. — *Un enterrement civil.* — Un camarade, Louis Andreino, vieux militant, a eu le malheur de perdre une petite fille âgée de 6 ans et demi; tous les camarades de Serrières se sont fait un devoir d'accompagner la pauvre enfant au cimetière de Beauregard. L'ensevelissement était laïque, ce qui ne se voit pas souvent dans notre milieu ouvrier.

LE LOCLE. — *Mise au point.* —

Monsieur le rédacteur, Je lis dans votre numéro du 31 décembre que la commune n'aurait refusé l'électricité l'eau et le gaz.

Cette information n'est pas tout à fait exacte en ce sens que l'installation de l'eau ayant été payée par le précédent propriétaire, la commune n'a pu et ne pouvait faire aucune difficulté pour me fournir l'eau.

L'installation du gaz n'a pas encore été faite; il n'y a donc pas de différend non plus à ce sujet.

Seule l'électricité m'est donc refusée depuis deux ans, «parce que l'ancien propriétaire n'a pas réglé l'installation».

Comptant sur votre obligeance pour la rectification, je vous présente mes salutations empressées.

Chronique locale

Accident ou crime? Hier à 11 h. 30, le juge de paix s'est rendu dans la carrière rue du Nord, au-dessus du Collège de l'Ouest — pour procéder à la levée du cadavre d'un Italien, Bisetti Gandenzio — âgé de 57 ans, célibataire, travaillant chez M. L'Héritier. — On ne sait encore s'il s'agit d'une congestion ou d'un crime.

Feu de cheminée. — A 7 h. 50 du matin le 2 janvier, rue Léopold Robert 21, magasin Tirozzi, un feu de cheminée qui a été promptement circonscrit par l'extincteur du service de police: l'incendie ne dura qu'une heure.

Les fêtes du jour de l'An. — Elles se sont déroulées sous un beau ciel et dans la douceur d'une température vraiment exceptionnelle.

Les concerts traditionnels du soir de Sylvestre ont eu un auditoire aussi considérable qu'attentif et charmé.

Brasseries et cercles ont été emplis de musique et de clients: une telle consommation d'harmonie ne peut manquer d'agir sur les tempéraments et nous sommes persuadés que l'année 1913 s'en ressentira d'une manière heureuse.

A la Gare. — Plus de peur que de mal. — Deux trains en manœuvre se sont heurtés l'un contre l'autre, hier matin, par suite d'une fausse manœuvre. Il y eut quelques dégâts insignifiants: le conducteur du train mis à mal en a été quitte pour la peur.

L'affaire de l'hôtel de la Gare. — Le tenancier de l'hôtel de la Gare, M. Bringueli a été arrêté ce matin.

Voici sommairement exposés les faits qui lui sont reprochés: M. Bingueli louait des chambres à des femmes à raison de 2 francs par jour; il percevait, au surplus, 2 fr. 50

pour chacune des visites que recevaient ces dames.

A ce taux-là l'affaire était lucrative, et que la police y ait mis fin il faut en être heureux. Non pas que nous voulions poser pour des puritains. Mais nous estimons que les malheureuses qui sont parfois contraintes à la prostitution, sont suffisamment à plaindre sans qu'elles soient l'objet d'une exploitation encore plus scandaleuse.

Un cambriolage. — Dans la soirée du 1er janvier, un cambrioleur s'est introduit dans un appartement, rue du Temple-Allemand 101, habité par M. Zanoni, négociant et a réussi à mettre la main sur une somme de 110 francs environ.

Monsieur Zanoni s'était absenté de 9 h. du soir à 1 h. du matin et c'est pendant ce temps que la visite a eu lieu. On suppose que l'auteur de ce vol connaissait spécialement les lieux; car pour ouvrir le meuble contenant les espèces, il s'est servi d'une clef qui se trouvait cachée dans l'appartement et n'a nullement été intimidé par les appels d'un enfant qui était seul dans l'appartement.

Au Théâtre. — Les représentations **Baret** — «Mlle Josette, ma femme», l'amusante comédie de Gavault a secoué hier soir bien des rates: on a bien ri.

L'interprétation mérite tous les éloges; les quatre premiers rôles surtout. Celui de Josette était tenu par une artiste délicieuse: Mlle M.-L. Roger est douée d'une beauté aussi remarquable que son talent; on ne se lasse ni de la voir, ni de l'entendre.

Son partenaire, dans le rôle d'André Pernay est vraiment un comédien de premier ordre et digne d'elle.

L'ensemble enfin mérite tous les compliments.

Mot de la fin. — Un groupe de financiers allemands a proposé à la Porte d'organiser un service de taxis à Constantinople.

— Ils rêvent d'une seconde régie autumane.

Tribune libre

Monsieur,

Je lis dans le supplément de la «Sentinelle» du 28 décembre un article de M. Valentin Grandjean: «La morale du fouet». Cet article, faut-il vous l'avouer, m'a causé une grande surprise.

C'est donc pour défendre les êtres immondes que l'humanité repousse avec horreur de son sein que M. Valentin Grandjean prend la plume.

Il est prouvé que ni la prison, ni l'amende ne sont parvenues à enrayer le trafic de la traite des blanches; seules les peines corporelles effrayent ces bêtes féroces à visage humain d'exode des trafiquants du sol de l'Angleterre depuis que la loi du fouet est décrétée en est la meilleure preuve. Et qu'est — je vous le demande — cette souffrance corporelle infligée à ceux qui l'auraient méritée mille fois, en regard du martyre infligé à des milliers et des milliers de femmes dans des maisons de débauche où elles sont enfermées malgré elles et d'où elles ne sortiront que dans leur cercueil?

Nous femmes nous sommes lassées du régime qui pèse sur nous et nous voulons qu'il finisse. Nous demandons que le règne de la justice arrive aussi pour nos sœurs malheureuses, et puisque des lois trop douces n'ont abouti à aucun résultat, nous nous joignons aux philanthropes anglais et nous demandons que la peine du fouet soit établie dans le monde entier contre tous les proxénètes; mais si comme en Angleterre elle est réservée seulement aux hommes; nous demandons pour les femmes le pilori: Aux grands maux, les grands remèdes.

Marie Sandoz.

Le plaisir de donner

Simple question

Le «bonhomme Sylvestre» qui dans une feuille locale recommande si chaudement au public de donner aux employés «dont les services sont utilisés journellement» — (et nous l'approuvons de grand cœur) —, a-t-il songé d'abord à goûter le plaisir de donner à ses propres ouvriers?... Leur a-t-il dit seulement «merci»?

Nous attendons la réponse.

Le Père Janvier.

Dernière heure

Trois infanticides

ZURICH, 3 janvier. — Le Tribunal du district s'occupe en ce moment de trois cas de mort d'enfants de huit à quatorze jours. Hier, ont été soumis à l'examen de médecins de trois différents quartiers de l'arrondissement III, trois cadavres de nouveau-nés. Le résultat de l'autopsie est encore inconnu.

Déclarations de la Porte

CONSTANTINOPLE, 3 janvier. — Le ministre des affaires étrangères a énergiquement déclaré que la Porte n'abandonnerait aucune des îles de la mer Egée. Néanmoins elle consentirait quelques rectifications de frontière au vilayet d'Andrinople.

Il a ajouté qu'au sujet d'Andrinople, la Turquie demeurerait inébranlable.

Espérances bulgares

BELGRADE, 3 janvier. — Les concessions des Turcs produisent ici une impression excellente et l'on espère qu'Andrinople même sera bientôt comprise parmi les concessions territoriales.

La question des îles

PARIS, 3 janvier. — De Londres au «Petit Parisien»:

Les ambassadeurs sont fort préoccupés par la question des îles.

L'Allemagne insistera pour que toutes les îles qui longent la Turquie d'Asie restent sous la domination de la Porte.

L'Angleterre, désirant écartier l'avidité des grandes puissances, verrait volontiers la Grèce prendre la domination des quatre îles qui se trouvent à l'entrée des Dardanelles.

D'autre part M. Venizelos a mis en avant l'idée d'une confédération douanière balkanique: ce projet aurait été accueilli avec beaucoup de sympathie par les diplomates réunis à Londres.

Tacke et Danoff

LONDRES, 3 janvier. — D'après le «Daily Telegraph», si M. Tacke ne réussit pas à obtenir, au cours de ses entrevues avec Danoff, des résultats satisfaisants en ce qui concerne la frontière romano-bulgare, la Roumanie occuperait la Dobroudja.

La mobilisation autrichienne

BELGRADE, 3 janvier. — On est sceptique ici sur la prétendue démobilisation de l'Autriche. Bien au contraire, des renseignements sérieux disent que l'Autriche est plus que jamais belliqueuse. L'appel des réservistes continue: des distributions d'armes sont faites aux musulmans.

En Albanie

PARIS, 3 janvier. — De l'«ECHO de Paris»:

L'Italie et l'Autriche préparent l'une et l'autre le débarquement d'un corps d'expédition en Albanie, pour y ramener l'ordre.

La réunion des ambassadeurs

LONDRES, 3 janvier. — Aucun communiqué officiel n'a été livré sur la réunion des ambassadeurs qui a été longue.

Le choléra

CONSTANTINOPLE, 3 janvier. — On a constaté hier 23 cas de choléra, dont un mortel. Le nombre total des cas s'élève actuellement à 2342, et celui des décès, à 1140.

Mouvement gréviste

LONDRES, 3 janvier. — Le différend entre les patrons et les ouvriers teinturiers du nord de l'Angleterre devient menaçant. 8,000 ouvriers ont déjà donné un préavis de grève. On évalue à 50,000 le nombre des employés qui seraient compris dans le mouvement la semaine prochaine.

La prévision du temps

Brumeux par zone. Peu nuageux et doux.

Echos du jour...

Cuisine et littérature.

Alexandre Dumas réussissait de façon mirifique la gibelotte et le café; Edmond Rostand donna la recette des tartelottes amandines; Edmond de Goncourt déclarait que toute personne qui aime le poisson fait preuve de goûts délicats. Enfin, chacun connaît les goûts pantagruéliques de Théophile Gautier, son amour des viandes saignantes et des vins glorieux.

Moins romantique, François Coppée, modeste faubourien, édictait les règles qui doivent présider à la confection d'une salade. Il faut quatre hommes pour faire une salade. Un prodige pour l'huile, un avarice pour le vinaigre, un sage pour le sel et un fou pour le poivre.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

31 décembre.

Naissances. — Zimmermann Liliane-Alice, fille de François-Louis, manœuvre et de Elisa-Elvina née Thiébaud, Bernoise. — Bühler André-Ariste, fils de Aristide-Auguste, horloger et de Louise-Elisabeth, née Thummermuth, Neuchâtelois et Bernois.

Mariages civils. — Jeanbourquin-Elisée Lucien-Arthur, faiseur de secrets et Prétot Lisa-Olga, horlogère, tous deux Bernois. — Heyraud César, ouvrier de fabrication, François et Stoll Thérèse-Adèle, ménagère, Bernoise. — Perret Paul-Emile, horloger et Pellaton Emma-Marguerite, tous deux Neuchâtelois. — Dubach Jules-Fernand, vouturier et Moser Nadine-Marguerite, repasseuse en linge, tous deux Bernois. — Othenin-Girard Ali, ébéniste, Neuchâtelois et Gigon Blanche-Marguerite, ménagère, Bernoise. — Châtelain William, horloger, Bernois et Jeanneret Marthe-Amélie, ménagère, Neuchâteloise.

Décès. — 1176. Gogniat Madeleine-Stéphanie, fille de Constant Mathieu et de Catharina-Regina née Schneider, Bernoise, née le 7 Juin 1908. — 1177. Sancy Suzanne-Marie, fille de Paul-Auguste et de Lina, née Scheidegger, Bernoise, née le 25 Mars 1912.

AVIS

Camarades! Nous vous recommandons chaleureusement les cigarettes

YEPARD & MARYLAN

à 20 Cts.



Donnons-leurs la préférence, parce qu'elles sont bonnes et surtout fabriquées par les nôtres.

MEUBLES AU PROGRÈS

LES MEILLEURS — LES MOINS CHERS

Tous les Meubles sont livrés avec garantie

Les magasins d'une superficie de 1650 mètres représentant la plus importante et la plus intéressante Exposition de Meubles



Coopérative des Syndicats

PRIX DU PAIN Blanc Bis

Prix d'achat	0.35	0.29
Ristourne 5 %	0.01.75	0.01.45
Prix réel	0.33.25	0.27.55

Portage à domicile, 1 cent. de plus par kilo. 503

Deux livraisons chaque jour



Ménagères, cherchez l'économie !

BOUCHERIE CHEVALINE

Rue du Collège 25

Pendant les fêtes de fin d'année, il sera vendu de la viande de 3 superbes chevaux, depuis

30 cent. le demi-kilo.

Beau SALÉ DE CHEVAL, fumé à la campagne

SAUCISSES, 60 cent. la paire

CERVELAS, GENDARMES et SALAMETTIS, 10 c. la pièce.

Excellent SALÉ cuit et CHARCUTERIE assortie.

SALAMIS secs, à manger crus 645

Se recommande, E. SCHNEIDER-BENOIT.

Chaque client recevra, à partir du 30 décembre, un magnifique cadeau.

CABINET DENTAIRE

GASTON HAGEMANN

64 - RUE LÉOPOLD-ROBERT - 64

Dentiers en tous Genres

à partir de fr. 120 (complets) 548

Plombages - Aurifications - Bridge - Dents à pivot

Extractions sans Douleur

CONSULTATIONS : Tous les Jours de 8 h. à 7 h. du soir. Dimanche matin de 9 h. à midi

TÉLÉPHONE 4.65 o o TÉLÉPHONE 4.65

AU TUNISIEN

CIGARES - TABAC - CIGARETTES

RUE LÉOPOLD-ROBERT, 45

Etuis à cigares Beau choix de Pipes.

Etuis à cigarettes

Fume - cigares

Se recommande, 637

E. MONTANDON. Fume - cigarettes

Librairie Coopérative

Rue Léopold-Robert 43 — Téléphone 1354

Portefeuilles

Portemonnaies

Albums

Jeux d'échecs

Notice explicative du jeu d'échec, fr. 0.25. 653

Crèmerie et Restaurant sans Alcool

de l'Ouest

31, rue du Parc :: (Place de l'Ouest)

ETABLISSEMENT RECOMMANDÉ

OUVERT DÈS 6 HEURES DU MATIN

Grande salle pour sociétés. :: :: Salle réservée pour Dames

Piano TÉLÉPHONE 1065 Billard

PENDANT LES FÊTES:

COTELETTES DE VEAU - LAPIN SAUTÉ

ET POULETS

SERVICE SOIGNÉ — SERVICE SOIGNÉ

CONSOMMATIONS DE PREMIER CHOIX

Vins sans alcool de Meilen et Yverdon

Bière sans alcool de Bâle

OUVERT toute la NUIT à SYLVESTRE

Se recommande, 569

E. SAHLI-SEILER

Café - Boulangerie S. SPILLER

Successeur de Th. SCHÄR

VERSOIX, 3 — VERSOIX, 3

Jeudi 2 et vendredi 3 janvier, dès 9 heures du matin

et tous les samedis, dès 5 heures du soir 636

Gâteau au Fromage

Mise en perce d'un vase de Neuchâtel blanc nouveau, 1er choix

AVIS

Les annonces mortuaires et les petites annonces remises au Bureau de la SENTINELLE, Parc 103, jusqu'à 11 heures du matin pourront encore paraître dans le journal du même jour.

INSTALLATION DE GAZ

Lustrerie 805

Réchauds

Potagers

Charles Bähler

Daniel JeanRichard 19

Manchon soie « Incassable » A. Plaisetty

Prix avantageux. Réparations

Demain vendredi, sur la place de l'Ouest et samedi, sur la place du marché! 642

Poissons de mer

Cabillauds à 50 ct. le demi kg.

Colins à 85 ct. »

Poules de Bresse 642

Se recommande, Mme DANIEL, Rue du Collège 81. Téléphone 1454

Discretion absolue. 587

Lisez

On envoie gratuitement, sur demande, tous les renseignements concernant la limitation des naissances.

Ecrire au Comptoir de préservation, PULLY (Vaud). Joindre un timbre pour la réponse.

Alliance Evangélique

Les réunions de prières de la première semaine de Janvier, auront lieu du lundi 6 janvier au samedi 11 janvier, chaque soir à 8 heures et quart dans le Temple National. — Le jeudi 9 janvier, il y aura deux réunions simultanées, l'une dans le Temple National, l'autre dans le Temple indépendant. Elles se termineront le dimanche 12 janvier, à 8 heures du soir, par un service de Sainte-Cène, dans le Temple de l'Abéille. — Il y aura deux réunions en langue allemande; lundi 6 janvier, à 8 heures et demie du soir, dans la Chapelle méthodiste; mercredi 8 janvier, à 8 heures et demie du soir, dans la Chapelle, Envers 37. H-24602-C 647

Petites Annonces

Trouvé une montre aux Crosettes. — La réclamer, contre frais d'insertion, chez M. Santschy, Restaurant, aux Crosettes. 668

A vendre un beau choix de pharmacies de ménage, avec et sans vitraux. — S'adresser rue du Progrès 119, au 1er étage. 641

Buffet de service est à vendre de suite à prix avantageux. Superbe occasion. — S'adresser rue du Puits 13, au 2me étage.

On demande jeune garçon libéré des écoles comme commissionnaire et aide. — S'adresser chez M. Ch. Frank, rue Daniel-JeanRichard 16. 646

Chambre. A louer une chambre meublée, à monsieur. — S'adresser rue Fritz-Courvoisier 29a, au rez-de-chaussée, à droite. 627

Malle. On demande à acheter une malle usagée mais en bon état. — Adresser offres par écrit sous chiffres 542 au bureau de la SENTINELLE. 542

Boulangerie-Epicerie à remettre de suite ou époque à convenir. — S'adresser à M. Robert-Waelti, rue du Puits 21. 603

Machines à arrondir tours à pivoter, fraises. — Facilités de paiement. 558

Mandoline. A vendre bonne et véritable mandoline, à moitié prix. — S'adresser L. Perrenoud, Cure 3, au 2me. 635

On demande à acheter d'occasion au bureau banque d'épicerie. — Adresser offres par écrit au tenancier du Cercle Ouvrier, rue du Premier-Mars 15. 619

Apprenti commercial est demandé au bureau Albert Chopard, expert-comptable, rue du Doubs 115, La Chaux-de-Fonds. Agence générale d'assurances. 623

A vendre plusieurs jeunes canaris de l'année, fort chanteurs (verts et panachés). — S'adresser de midi à 1 h. et demie et le dimanche, chez Mme William Colay, rue Fritz-Courvoisier 4. 660

A vendre un lit complet, propre, à deux personnes, plus une table ronde. — S'adresser chez M. Alex. Ritz, rue Numa-Droz 124. 599

Remontages. On sortirait quelques cartons de remontages ancre et cylindre à un bon remonte-travaillant à la maison. — S'adresser rue David-Pierre Bourquin 1, au 1er étage. 614

Ouvriers ! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent notre journal de leurs annonces